Swisscanto (CH) Equity Fund Sustainable DT CHF

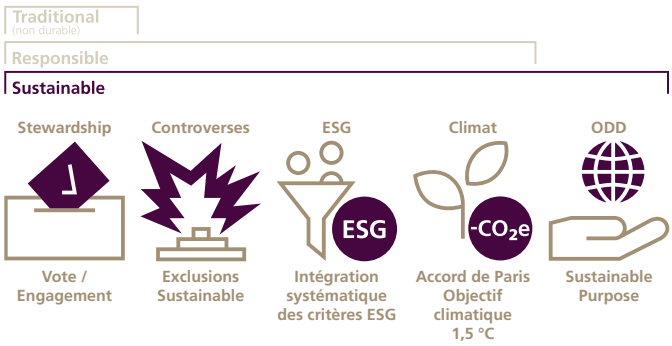
Actions | à capitalisation | Février 2024

Description du fonds

Le fonds investit, au moyen d'une approche Sustainable Purpose Quality propriétaire, dans des actions d'entreprises du monde entier qui, grâce aux contributions positives de leurs produits/services aux problèmes sociaux et environnementaux, laissent présager une croissance supérieure à la moyenne des dites entreprises (Sustainable Purpose) et se distinguent par un rendement du capital attrayant (Quality).

Gamme de produits et application des approches de durabilité

Lors de la sélection des placements, les gammes de produits et approches illustrées ci-après et décrites dans les « Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité » sont appliquées.



Remarque:
- Les lignes de produits et approches grisées ne s'appliquent pas à la présente fortune.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

Swisscanto Sustainability Rating

haut **A** B C D E F G bas

Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.
- souhaitent mettre l'accent sur les entreprises qui soutiennent les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et souhaitent participer à l'évolution du marché international des actions.
- sont intéressés par une croissance élevée du capital.
- sont disposés à accepter d'importantes fluctuations de cours.

Indicateur de risque

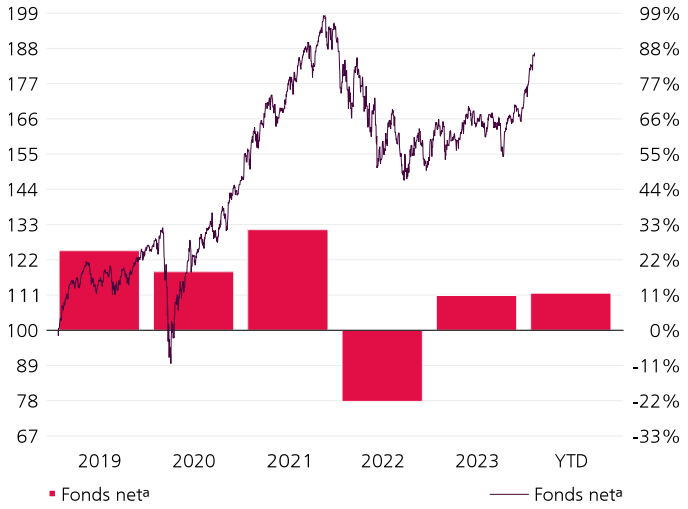
bas 1 2 3 **4** 5 6 7 haut

Données relatives au fonds

NAV par part (29.02.2024)	CHF 196.01
VNI max. sur 52 sem. (29.02.2024)	CHF 196.01
VNI min. sur 52 sem. (13.03.2023)	CHF 161.04
Domicile du fonds	Suisse
Monnaie de référence classe	CHF
Monnaie du fonds	CHF
Clôture exercice annuel	30.09.
N° de valeur	35241913
ISIN-No	CH0352419136
Bloomberg	SWEFGDT SW
Date de lanc. de la cat. de parts	08.03.2017
Date de lancement du fonds	10.11.1998
Première mesure de la performance	01.04.2017
Taille de la classe (en Mio)	CHF 18.90
Actif net du fonds (en Mio)	CHF 237.96
Parts en circulation	96'456.099
Benchmark	MSCI® World TR Net
Comm. forfait. de management p.a.	0.67%
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	0.85%
Total Expense Ratio p.a.	0.85%
Swinging Single Pricing	Oui
Société de gestion	Swisscanto Fondsleitung AG, Zurich
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	Zürcher Kantonalbank

Performance

Performance indexée et performance en %[1]



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

Performance en %[2]

Depuis	1m	3m	1a	3a p.a.	5a p.a.	Début p.a.
Fonds net[a]	8.00	13.53	15.29	5.91	10.26	10.28
Fonds brut[b]	8.08	13.77	16.27	6.82	11.20	11.22
Benchmark	7.00	12.07	17.40	7.64	8.94	8.70

Performance annuelle en %[1, 2]

Année	2019	2020	2021	2022	2023	YTD
Fonds net[a]	24.84	18.28	31.41	-22.21	10.85	11.57
Fonds brut[b]	25.91	19.29	32.54	-21.55	11.79	11.73
Benchmark	25.41	5.80	25.57	-16.88	12.61	10.37

Chiffres relatifs au risque

annualisés/réalisés	1a	3a	5a
Volatilité fonds	11.24%	16.38%	16.89%
Volatilité benchmark	9.71%	14.79%	16.47%
Beta	1.12	1.08	0.99
Sharpe Ratio	1.13	0.34	0.59
Jensen's Alpha	-3.62%	-2.18%	1.26%
Information Ratio	-0.62	-0.41	0.29

Données de portefeuille

	Fonds	BM
Nombre de positions	75	1'479
Nombre de placements directs	75	n.a.
Liquidité disponible	0.85%	n.a.

[1] Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les cinq dernières années/périodes au plus.

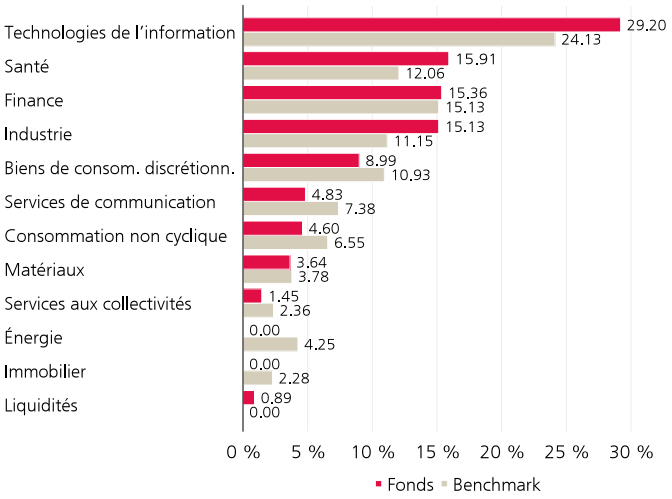
[2] Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

[a] L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

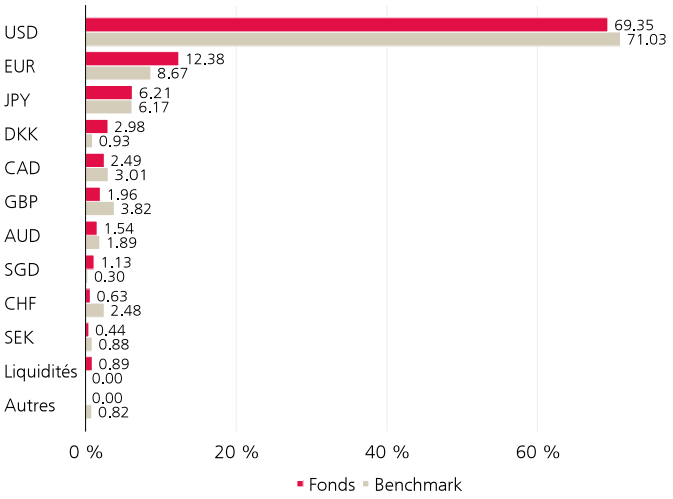
[b] L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

Breakdowns

Allocation par secteur en %



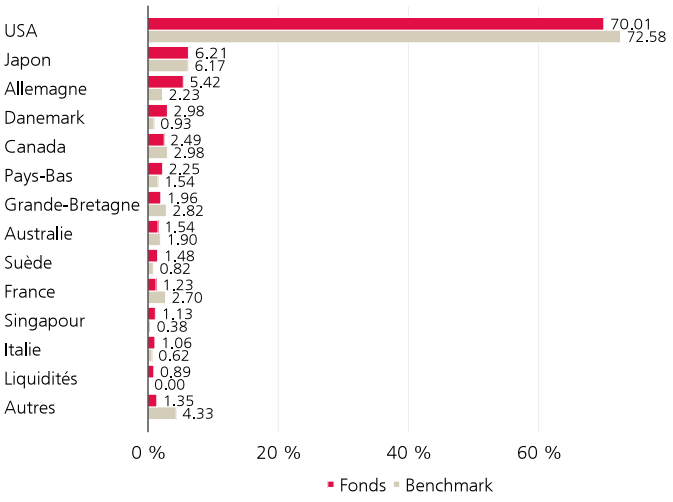
Allocation par monnaie en %



Allocation des chiffre d'affaires aux ODD en%

	Fonds
SDG 1: Pas de pauvreté	0.17
SDG 2: Faim zéro	0.68
SDG 3: Bonne santé et bien-être	18.10
SDG 5: Égalité entre les sexes	0.69
SDG 6: Eau propre et assainissement	0.81
SDG 7: Énergie propre et d'un cout abordable	14.75
SDG 8: Travail décent et croissance économique	7.10
SDG 9: Industrie, innovation et infrastructure	16.57
SDG 11: Villes et communautés durables	1.36
SDG 12: Consommation et production responsables	0.75
SDG 14: Vie aquatique	0.62
SDG 15: Vie terrestre	0.37

Allocation par pays en %



Positions principales en %

	Fonds	BM
Microsoft Corp	6.06	4.60
NVIDIA Corp	5.08	3.08
Apple Inc	2.90	4.46
Alphabet Inc	2.84	2.45
Eli Lilly & Co	2.43	0.96
Siemens AG	2.34	0.24
Linde PLC	2.33	0.35
UnitedHealth Group Inc	2.18	0.72
Vertex Pharmaceuticals Inc	2.15	0.17
Amazon.com Inc	2.13	2.59

Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité

Gammes de produits
L'offre de produits durables comprend deux gammes de produits dans lesquelles sont appliquées différentes approches de durabilité. La gamme de produits « Responsible » comprend toujours l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus de placement, ainsi qu'une réduction de l'intensité en CO2e des placements. Outre les approches susmentionnées, la gamme de produits « Sustainable » comprend l'application d'exclusions encore plus étendues et investit également dans des leader ODD ou des leader ESG (Sustainable Purpose). Les exclusions basées sur SVVK-ASIR s'appliquent à toutes les lignes de produits (y compris aux actifs non gérés durablement). Celles-ci comprennent principalement des fabricants d'armes prohibées et peuvent inclure des entreprises ainsi que des Etats.

Stewardship - Vote / Engagement

En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec les directions des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de la gestion des actifs de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en oeuvre de manière cohérente et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et nos directives d'engagement sont publiés sur https://www.zkb.ch/en/home/asset-management/sustainability/investment-stewardship.html. Nos directives de vote se fondent sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UN PRI). Le seuil d'exercice des droits de vote sur les marchés étrangers est de CHF 5m par position d'action. Pour les actions suisses, nous votons de manière générale. De plus amples informations sur notre comportement de vote peuvent être consultées à l'adresse suivante : https//www.swisscanto.com/voting

Controverses - Exclusions Sustainable

L'application de critères d'exclusion étendus fait partie intégrante de l'approche Sustainable du Gestionnaire d'actifs. En plus des exclusions prévues par SVVK-ASIR, excluons les entreprises actives dans l'extraction d'uranium sont exclues, de gaz naturel* ou de pétrole*, l'exploitation de centrales à énergie fossile (> 5% du chiffre d'affaires), l'extraction de charbon (hors production de métaux)*, les réserves de charbon*, la construction de réacteurs nucléaires*, la fabrication d'armes et de munitions, la fabrication d'équipements militaires ou la construction de véhicules automobiles* (sauf exceptions justifiées) et d'avions*, les compagnies aériennes* et de croisière*, l'exploitation d'installations nucléaires*, le génie génétique (dissémination d'OGM* et médecine humaine), la pêche*, la pisciculture* et la sylviculture* non durables, l'élevage de masse, la fabrication de tabac et d'articles pour fumeurs, la production d'alcool (> 5% du chiffre d'affaires) ou encore la création de contenus pornographiques, les jeux de hasard (> 5% du chiffre d'affaires) et l'exploitation des enfants, ou ayant commis des infractions au Pacte mondial des Nations unies. Des critères d'exclusion étendus - outre les exclusions possibles sur la base de SVVK-ASIR - sont également appliqués au niveau des Etats. Les emprunts d'Etat exclus concernent les Etats qui présentent un faible degré de démocratie et de liberté (classés « not free » dans les rapports annuels « Freedom in the World » publiés par Freedom House Washington, DC) ou un degré de corruption élevé (score CPI < 35 selon l'indice de perception de la corruption ou le « Corruption Perceptions Index ; CPI » de Transparency International), qui appliquent la peine de mort, qui développent leur part d'énergie nucléaire (part totale > 50%)* dans leur mix énergétique, dont le budget militaire est important (> 4% du PIB) et qui n'ont pas ratifié l'Accord de Paris sur le climat*, le traité de non-prolifération des armes nucléaires (NPT) et/ou l'Accord sur la biodiversité (CBD)*. Lors de l'établissement de la liste d'exclusion, des dimensions de risque socio-économiques telles que le blanchiment d'argent et la corruption sont également prises en compte. *Hors obligations Green et Sustainability

ESG - Intégration systématique des critères ESG


L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus de placement actif et a pour but d'identifier très tôt les risques, mais aussi les opportunités découlant des tendances ESG. Les critères ESG viennent compléter l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions de placement avisées.

Climat - Accord de Paris Objectif climatique 1,5 °C


Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est axée sur une réduction de l'intensité CO_2e des placements d'au moins 7,5% par an. L'objectif de la stratégie de placement est basé sur l'intensité en CO_2e de l'univers de placement fin 2019.

ODD - Sustainable Purpose

L'approche « Sustainable Purpose » se concentre sur le rendement en investissant dans des entreprises et des Etats présentant une utilité sociale (champions ODD). Les leaders ODD utilisent leur force d'investissement pour créer des produits et des services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ils contribuent ainsi à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. A des fins de diversification, il est également possible d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne pour ce qui est des critères ESG au moyen d'une approche « best in class » (leaders ESG).

Remarque:
- Les lignes de produits et approches grisées ne s'appliquent pas à la présente fortune.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

Informations complémentaires
Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur products.swisscanto.com.

Swisscanto Sustainability Rating
Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité :

secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

Approches de durabilité
Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

CO_2e
Les équivalents CO_2 (CO_2e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4), le gaz hilarant (N_2O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

ESG
Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

SVVK-ASIR
L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

Commentaire sur le fonds

Investisseurs visés - Désignation
Clients GF ou investisseurs institutionnels

Investisseurs visés - Description
La tranche D est proposée à tous les investisseurs institutionnels ainsi qu'à tous les clients de la gestion de fortune. La deuxième lettre «T» précise que la tranche réinvestit ses dividendes (à thésaurisation). Une commission forfaitaire de gestion est débitée.

Commission forfaitaire de gestion (CFG)
La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

Commission forfaitaire de management (CFM)
La CFM sert à rémunérer l'Asset Management et, le cas échéant, la distribution du fonds. La CFM fait partie de la CFG.

Total Expense Ratio (TER)
Le TER représente les commissions imputées en continu à la fortune du fonds (charges d'exploitation) et s'exprime sous forme d'un pourcentage de la fortune du fonds. Le montant indiqué correspond au TER du dernier exercice écoulé et ne garantit pas un montant semblable à l'avenir.

Swinging Single Pricing (SSP)
Correction situationnelle à la hausse ou à la baisse de la valeur d'inventaire retenue pour le calcul du prix d'émission et de rachat selon que les émissions de parts ou les rachats l'emportent, le facteur (swing) de la correction s'orientant sur le montant des frais encourus par le fonds de placement lors de l'ajustement du portefeuille aux flux entrants ou sortants (neutralise les frais encourus par le fonds lors de l'ajustement des actifs aux flux entrants et sortants). L'évolution de valeur indiquée (brute/nette) peut comprendre un rajustement du swing pricing.

Explication des risques généraux
Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

Indicateur de risque
Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

Contributions ODD des chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires (en %) des émetteurs du portefeuille qui contribuent positivement à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 objectifs de développement des Nations Unies (ODD), pondéré par l'allocation du portefeuille. Si le produit ou le service d'un émetteur contribue à plus d'un objectif, le chiffre d'affaires est réparti en conséquence.

Allocations du portefeuille
Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

Volatilité
La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

Beta
Indique la marge de fluctuation relative d'un titre par rapport au marché global. Elle mesure la sensibilité du titre par rapport à ses variations de cours vis-à-vis du marché global. Si la valeur est comprise entre 0 et 1, la variation de cours est plus faible que celle du marché. Si le bêta est supérieur à 1, la variation de cours du titre est en moyenne supérieure à celle du marché. Si elle est inférieure à 0, cela décrit une performance du cours du titre contraire à celle du marché. A 0, on ne peut identifier aucune dépendance.

Sharpe Ratio
Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

Jensen's Alpha
L'alpha de Jensen mesure le rendement supplémentaire qui est obtenu par rapport à un placement passif comparable (c'est-à-dire un placement avec un risque de marché ou bêta identique). L'alpha de Jensen sert à évaluer la performance d'un Portfolio Manager. Il se distingue du rendement relatif (rendement excédentaire) qui n'est pas corrigé du risque.

Information Ratio
Le ratio d'information montre le rapport entre la sous-performance ou la surperformance et l'erreur de suivi. Il indique combien de rendement supplémentaire ou de baisse du rendement a été généré par unité de risque actif encouru ou dans quelle mesure le risque actif a payé grâce à un rendement plus élevé.

Efficace Liquidités
Sous Liquidités, nous indiquons la liquidité effective de tous les comptes bancaires en %. Les liquidités en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie du fonds et additionnées.

Investissement direct
Sous Nombre de placements directs (placements détenus directement), nous indiquons la somme de tous les placements individuels sans les positions individuelles des fonds cibles Swisscanto.

Contributions ODD des chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires (en %) des émetteurs du portefeuille qui contribuent positivement à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 objectifs de développement des Nations Unies (ODD), pondéré par l'allocation du portefeuille. Si le produit ou le service d'un émetteur contribue à plus d'un objectif, le chiffre d'affaires est réparti en conséquence.

Certification ISO
L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

Mentions juridiques
Le présent document est fourni à titre de publicité et d'information uniquement. Il est exclusivement destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux personnes situées dans d'autres pays ni à celles dont la nationalité ou le domicile n'autorise pas l'accès à de telles informations en raison de la réglementation en vigueur. Nous attirons l'attention sur le fait que la performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de l'émission ou du rachat des parts.

Ce document a été établi avec le plus grand soin et en toute bonne foi par Swisscanto Direction de Fonds SA et la Zürcher Kantonalbank. Celles-ci ne donnent toutefois aucune garantie quant à son contenu et à son exhaustivité et déclinent toute responsabilité en cas de pertes découlant de l'utilisation de ces informations. Le document ne constitue ni une offre, ni une recommandation de souscription ou de rachat (d'achat ou de vente) d'instruments financiers ou de prestations bancaires, et ne dispense pas son destinataire de former son propre jugement. En particulier, le destinataire est invité à vérifier, éventuellement avec l'aide d'un conseiller, l'adéquation des informations avec sa propre situation personnelle ainsi que leurs conséquences juridiques, réglementaires, fiscales et autres. L'investissement dans un produit ne devrait se faire qu'après une étude approfondie du prospectus de vente en vigueur. Le présent document n'a pas été rédigé par le service « Analyse financière » au sens des « Directives en vue de garantir l'indépendance de l'analyse financière » publiées par l'Association suisse des banquiers et, en conséquence, il ne respecte pas ces directives. Le présent document ne constitue en aucun cas un prospectus au sens de l'article 652a ou 1156 du Code des obligations suisse, ou de l'article 27 et suiv. du Règlement de cotation de la société SIX Swiss Exchange SA.

Ce document et les informations qu'il contient ne doivent pas être distribués et/ou transmis à des personnes qui peuvent être des « US persons » au sens de la définition donnée par la Regulation S du US Securities Act de 1933. Selon cette définition, le terme « US person » recouvre toute personne physique ou morale américaine, toute entreprise, toute société en nom collectif ou toute autre société de droit américain. Par ailleurs, les catégories de la Réglementation S s'appliquent.

This publication and the information contained herein must not be distributed and/or redistributed to, used or relied upon by, any person (whether individual or entity) who may be a US person under Regulation S under the US Securities Act of 1933. By definition, "US person" includes any US resident, any corporation, company, partnership or other entity organised under any law of the United States. The categorisation under Regulation S likewise applies.

Le prospectus avec contrat de fonds intégré, le document d'informations clés ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de Swisscanto Direction de Fonds SA, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, www.swisscanto.ch et de la Zürcher Kantonalbank, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich.